Communiqué
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est se lance dans l'écriture de son schéma d'aménagement et de développement pour une vision renouvelée du territoire

Alma, le 21 novembre 2022 – C'est avec enthousiasme que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est s'investit dans l'écriture de son schéma d'aménagement et de développement visant à se doter d'une vision renouvelée, globale et cohérente, adaptée aux nouvelles réalités de son territoire liées notamment aux changements démographiques, aux avancées technologiques, aux nouvelles habitudes de consommation ainsi qu'aux enjeux environnementaux.

Rappelons-nous qu'au Québec, l'aménagement du territoire est encadré par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1). C'est ainsi qu'il revient aux MRC d'élaborer, de réviser et d'appliquer le schéma d'aménagement et de développement sur leur territoire. Datant de 2001, la conception du schéma d'aménagement se veut un exercice de longue haleine qui se déroulera en onze étapes sur une période de quatre ans. Concrètement, il se veut un outil de planification servant à coordonner l'aménagement et le développement du territoire qu'il soit rural ou urbain. Il établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC sur un horizon de 15 ans. Il permet également de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement du Québec, ses ministères et ses mandataires.

« La volonté des élus de la MRC est d'autant plus forte que le dernier schéma d'aménagement révisé date de 2001. Il est temps de réévaluer les lignes directrices, de se projeter dans l'avenir et de se donner les outils nécessaires permettant un déploiement harmonieux de l'aménagement et du développement sur notre territoire », a indiqué M. Louis Ouellet, préfet de la MRC.

Au cours des prochains mois, le Centre québécois de développement durable (CQDD) a été mandaté pour accompagner la MRC dans la réalisation de la première étape du processus qui consiste en l'élaboration d'un énoncé de vision stratégique de développement économique, social, culturel et environnemental. C'est l'ensemble de l'équipe du service d'aménagement du territoire de la MRC qui sera mise à contribution à différents degrés afin de mettre à profit leur expertise pour assurer le succès de cet exercice à travers lequel les élus et les divers partenaires seront impliqués et consultés.

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est est constituée de 14 municipalités membres réparties dans les secteurs Nord, Centre et Sud du territoire soit Alma, Desbiens, Hébertville, Hébertville-Station, Labrecque, Lamarche, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Bruno, Saint-Monique-de-Honfleur, Saint-Gédéon, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Ludger-de-Milot ainsi que Saint-Nazaire.

– 30 –

Pour information : Mme Cynthia Tardif, directrice générale adjointe de la MRC – 418 668-3023